

PROGRAMME DE SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ SOURDE COMMUNO-INCLUSION

PROCÉDURE

La collaboration avec les parties prenantes fait partie des valeurs du SIVET au point où un montant leur a été réservé dans le plan budgétaire. Ce programme nommé « Communo-Inclusion » revient pour une deuxième année et offre la possibilité à aux membres corporatifs du SIVET de soumettre un projet qui leur tient à cœur. La communauté devra voter pour le projet qui les inspire le plus. En tout, le SIVET remettra 6 prix, pour une valeur totale de 20 000\$, grâce à la contribution financière de la Fondation des Sourds du Québec.

Les projets seront divisés en deux catégories : Les Bâisseurs (4 prix : 5500\$, 4500\$, 3500\$ et 2500\$) et les Fonceurs (2 prix : 2500\$ et 1500\$). Les prix seront remis selon le nombre de votes par projets et la qualité du projet présenté. Celui-ci doit respecter les critères d'admissibilité.

CRITÈRES DE SÉLECTION

En tout, six (6) prix seront attribués. Tous les gagnants seront déterminés par une combinaison du vote du public (50%) et de l'appréciation du comité d'examen du projet (50%).

Le comité se basera sur cinq (5) critères pour analyser les projets :

- Qualité de la présentation générale du contenu (30%)
- Impact du projet sur la communauté sourde (30%)
- Créativité (15%)
- Persuasion (15%)
- Respect des exigences demandées (10%)

SOUSSION DU PROJET

La date limite pour soumettre votre projet est le 21 février 2020 à 16 h.

Veuillez faire parvenir votre projet à l'attention de : Madame Shanna Sarrazin-Laverdure, directrice adjointe, par courriel à sslaverdure@sivet.ca.

Formulaire d'inscription

Informations sur la personne qui soumet le projet :

Prénom :

Nom :

Adresse courriel :

Informations sur l'organisation et sur le projet :

Nom de l'organisation :

Nom du projet :

Choix de la catégorie :

**Un seul choix de catégorie est possible par organisation.*

Bâtitteur – Nouveau projet visant à augmenter l'accessibilité communicationnelle.

Foncteur – Rendre accessible pour les personnes sourdes et malentendantes un projet existant.

Critères d'admissibilité :

Le projet est-il présenté par une organisation (entreprise, association, OBNL)?

Oui Non

Le projet a-t-il été créé par l'organisation ?

Oui Non

L'organisation a-t-elle utilisé les services du SIVET ou du SRIL au moins 1 fois (Foncteur) ou 3 fois (Bâtitteur) entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020 (excluant les activités commanditées par le SIVET) ?

Oui Non

Le projet sera réalisé sur le(s) territoire(s) suivant(s) :

Montréal Laval Montréal Lanaudière Laurentides

Le projet a-t-il une valeur ajoutée pour la communauté sourde et des retombées concrètes pour l'accessibilité communicationnelle?

Oui Non

Le projet est-il destiné aux personnes sourdes, malentendantes et sourdes aveugles francophones?

Oui Non

Le projet se déroule-t-il entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021?

Oui Non



Nature du projet

Afin de donner une image juste et claire de votre projet, décrivez en quoi consiste celui-ci. (Environ 1 page)



Démarche

Décrivez de façon chronologique les étapes d'élaboration du projet en mettant en valeur la participation des personnes sourdes, malentendantes ou sourdes aveugles et le bris des barrières de l'accessibilité communicationnelle. (Environ 1 page)



Retombées

Décrivez les retombées positives (l'impact) du projet sur l'accessibilité communicationnelle des personnes sourdes, malentendantes ou sourdes aveugles. (Environ 3/4 de page)



Innovation

Expliquez votre projet brièvement et en quoi votre projet donne naissance à une nouveauté et à un changement dans la communauté sourde.



Faites-nous parvenir une vidéo en LSQ pour décrire cet aspect. C'est cette vidéo, d'une longueur de 2 minutes maximum qui sera présentée publiquement pour obtenir les votes de la communauté.

La vidéo est sous-titrée.

La transcription sera envoyée.

*Si vous éprouvez des difficultés ou ne savez pas comment faire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.